

INSTITUT SUPÉRIEUR CLORIVIÈRE

Registre public d'accessibilité



119 Boulevard Diderot – 75012 Paris

SOMMAIRE

1 | TEXTES DE REFERENCE

2 | ACCESSIBILITE DE L'ETABLISSEMENT

3 | INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS

**4 | ANNEXE | DOCUMENT D'AIDE A L'ACCUEIL DES PERSONNES
HANDICAPEES**

1 | TEXTES DE REFERENCE

L'Institut Supérieur Clorivière s'appuie sur deux textes en vigueur :

-le Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Il est consultable en se rendant sur le lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAXI702913D/jo/texte>

-l'Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité, consultable en se rendant sur le lien <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/18/LHAL1614039A/jo/texte/fr>

2 | ACCESSIBILITE DE L'ETABLISSEMENT



Le bâtiment A et tous les services proposés sont accessibles à tous :

Oui Non

Le bâtiment B et tous les services proposés sont accessibles à tous :

Oui Non

*Seuls à ce jour ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite le laboratoire Manon ainsi que les services administratifs de l'IFAS-IFAP.

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- **Le personnel est sensibilisé** car il est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

Oui Non

- Le personnel est formé : le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

Oui Non

- Le personnel sera formé.

Oui Non



Matériel adapté

-Le matériel est entretenu et adapté.

Oui Non

-Le personnel connaît le matériel.

Oui Non

Contact : M. Sylvain GRELIER, info@cloriviere.paris

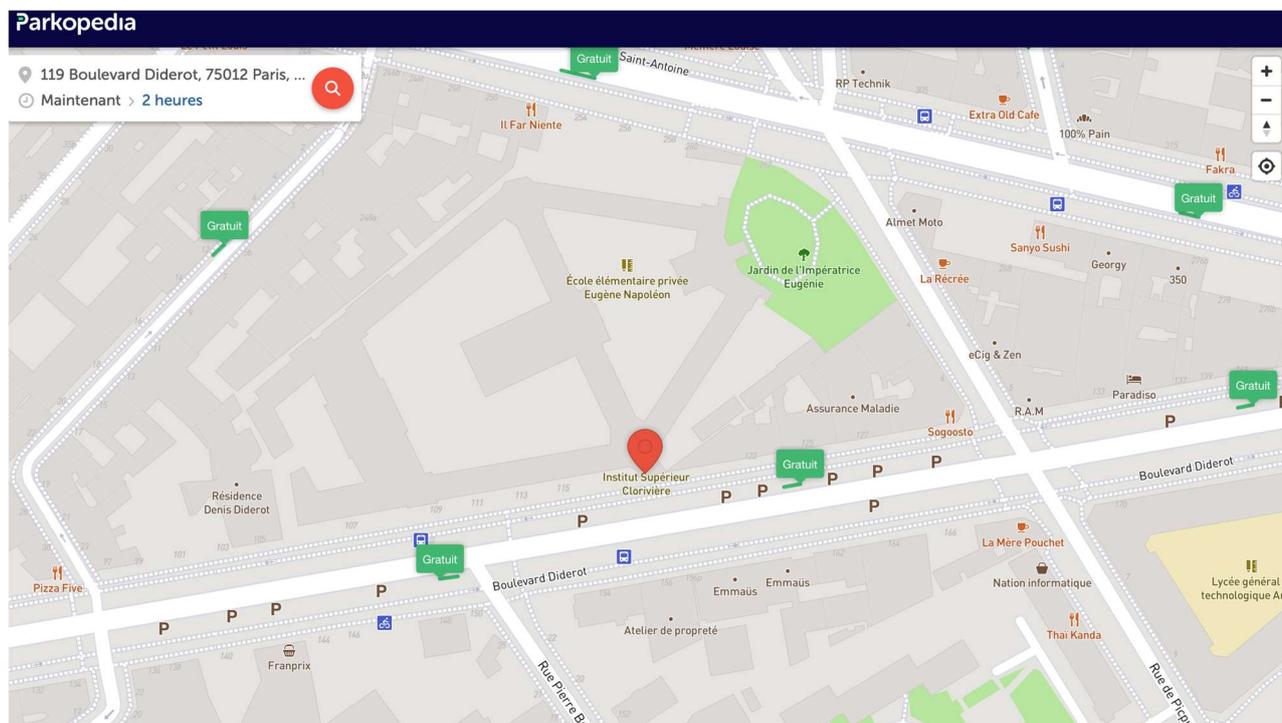
Consultation du registre public d'accessibilité :

A l'accueil Sur le site internet

3 | INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS

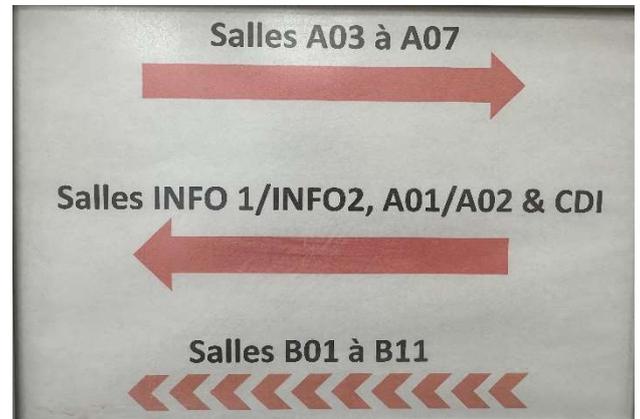
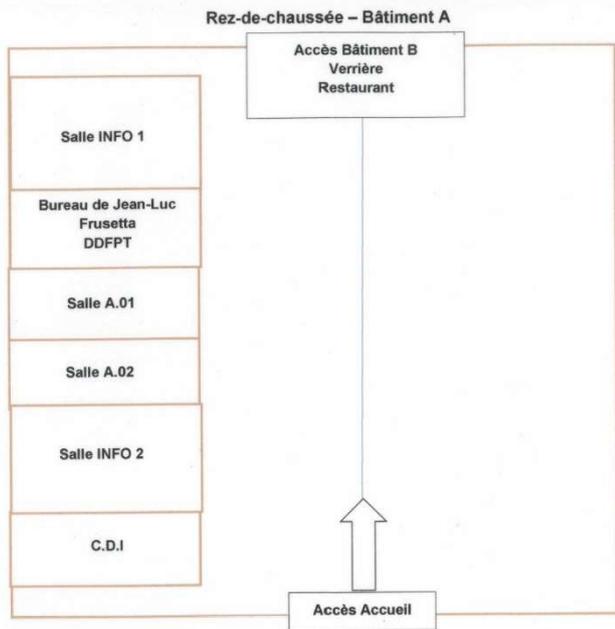
A ce jour, sur le site de l'Institut Supérieur Clorivière (<https://www.cloriviere.paris>), sont accessibles au public :

-Des places de stationnement à proximité



<p>Rue du Faubourg Saint-Antoine 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 5 min jusqu'à la destination</p>	<p>125, boulevard Diderot 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 1 min jusqu'à la destination</p>
<p>141 Boulevard Diderot 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 5 min jusqu'à la destination</p>	<p>Boulevard Diderot 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 2 min jusqu'à la destination</p>
<p>8, rue des immeubles Industriels 2 places</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 5 min jusqu'à la destination</p>	<p>Cour Saint-Éloi 2 places</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 6 min jusqu'à la destination</p>
<p>Rue de Picpus 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 5 min jusqu'à la destination</p>	<p>Rue du Faubourg Saint-Antoine 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 6 min jusqu'à la destination</p>
<p>12, rue Chevreul 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 6 min jusqu'à la destination</p>	<p>276, boulevard Voltaire 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 7 min jusqu'à la destination</p>
	<p>252, rue du Faubourg Saint-An... 2 places</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 3 min jusqu'à la destination</p>
	<p>Passage du Génie 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 4 min jusqu'à la destination</p>
	<p>3, rue des immeubles Industriels 1 place</p> <p>🚫 Réservé aux handicapés</p> <p>Gratuit 2 heures</p> <p>🚶 5 min jusqu'à la destination</p>

-Un cheminement est mis en place et la signalétique est adaptée



-Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)



-Deux ascenseurs sont proposés :

-un dans le bâtiment A pour accéder à l'étage du bâtiment B

-un dans le bâtiment B, à côté de la salle des professeurs, tant pour l'accès au sous-sol qu'à l'étage du bâtiment B ainsi qu'à l'entresol du plateau administratif.

Formation du personnel d'accueil

Les agents d'accueil ont été sensibilisés à l'accueil des personnes handicapées.

Un document d'aide à l'accueil des personnes handicapées a été diffusé aux agents chargés de l'accueil (joint en annexe)

4 | ANNEXE | DOCUMENT D'AIDE A L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie-solidaire.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDFE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.